



Libre choix du prestataire de soins à domicile

Par **miguelon**, le **13/02/2008** à **10:00**

mon pneumologue a t'il le droit de me faire changer de prestataire de soins a domicile sous pretexte qu'il ne travaille pas avec celui. que j'aiJe suis suivi par un pneumologue du secteur public et ce monsieur mecontent que l'on m'ais appareillé dans un autre etablissement que le sien alors que c'est lui qui m'y à envoyé refuse de me renouveler l'oxigène sous pretexte que ce n'est pas lui qui me l'a prescrit.Il veut me changer ma ventilation à laquelle je suis habitué pour me mettre une machine de son prestataire alors que le mien propose les memes services.Pourriez-vous me dire quels sont ses droits et si je suis libre de garder mon prestataire qui me donne pleinement satisfaction.Merci